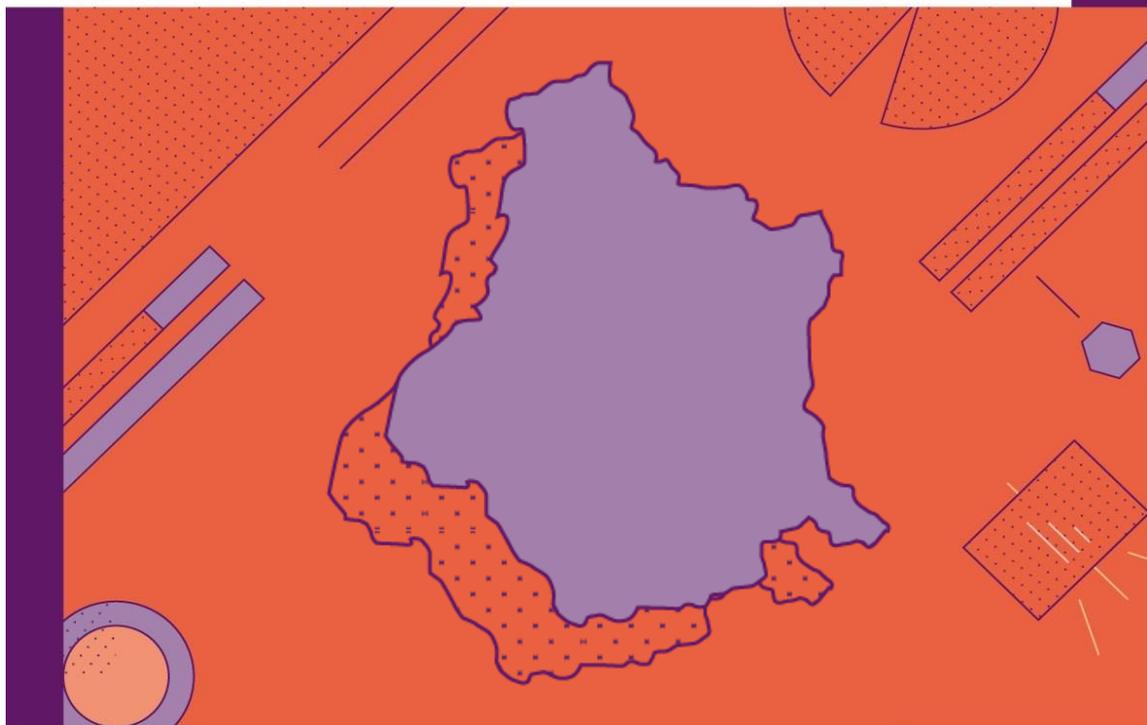


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2023

Région Centre Val de Loire



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé - page 3

La demande d'emploi - page 4

Les reprises d'emploi - page 6

Les maintiens dans l'emploi - page 7

La création d'activité - page 8

Les contrats aidés - page 8

Les entrées en formation - page 9

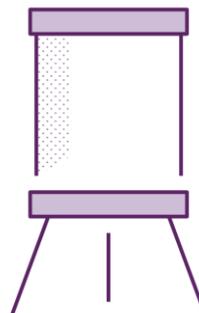
L'alternance - page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 11

L'emploi accompagné- page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph- page 13

Les données locales - page 14



Un ralentissement de l'activité économique en 2023

On enregistre un ralentissement de l'activité économique en France. En moyenne sur l'année 2023, le PIB augmente de 0,9 % après +2,5 % en 2022 et +6,4 % en 2021.

L'emploi salarié a nettement ralenti, le nombre de créations d'emplois salariés dans le secteur privé en 2023 (+113 800 emplois) étant trois fois inférieur à celui de 2022.

Le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap est en progression dans la région

Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés augmente dans la région (+4,9% sur un an contre -0,4% pour l'ensemble des publics). Avec 15 906 personnes inscrites à France travail à fin décembre 2023, les personnes handicapées représentent 8,2% de l'ensemble des demandeurs d'emploi, % variant de 6,9% dans le Loiret à 11,1% dans l'Indre.

Les personnes handicapées continuent d'accéder largement aux contrats aidés et aux dispositifs d'accompagnement

Dans un contexte de baisse des contrats aidés, les personnes handicapées représentent près de 21% des bénéficiaires, soit cinq points de plus en un an.

En outre, le dispositif d'emploi accompagné, qui permet aux personnes handicapées d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail, continue de monter en régime : 333 personnes handicapées sont accompagnées à fin décembre 2023, soit une croissance de 19% en un an.

Une baisse des recrutements en 2023 mais une augmentation des maintiens dans l'emploi

Les embauches de personnes handicapées, qui représentent 4,7% de l'ensemble des embauches, ont diminué de 4% en un an (-4% également pour l'ensemble des publics) : près de 7 000 demandeurs d'emploi handicapés ont accédé à un emploi en 2023.

Enfin, la progression des résultats en termes de créations d'activité et de maintiens dans l'emploi se confirme de même que la forte satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph, entreprises comme personnes handicapées.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

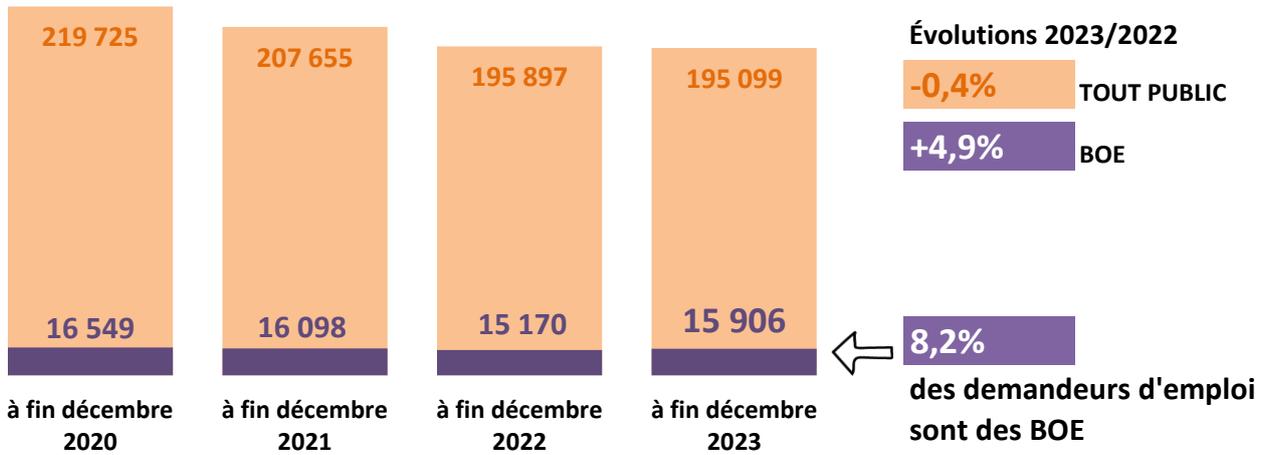
	Centre-Val-de-Loire	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	687 000	44%	19 768 200	48%
Bon	594 900	38%	14 339 600	35%
Assez bon	211 700	13%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	80 500	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	1 192 000	76%	31 823 500	77%
Oui	382 100	24%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	73 700	5%	1 744 700	4%
Oui, modérée	162 900	10%	4 217 700	10%
Non	1 337 400	85%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	32 400	2%	903 800	2%
Un peu	258 500	16%	6 452 400	16%
Aucune	1 282 900	82%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	21 800	1%	447 200	1%
Un peu	100 700	6%	2 445 600	6%
Aucune	1 451 500	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	25 500	2%	751 500	2%
Un peu	94 800	6%	2 643 900	6%
Aucune	1 453 600	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	1 413 600	90%	37 552 500	91%
Oui	160 400	10%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	1 446 600	92%	38 205 500	92%
Oui	127 600	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

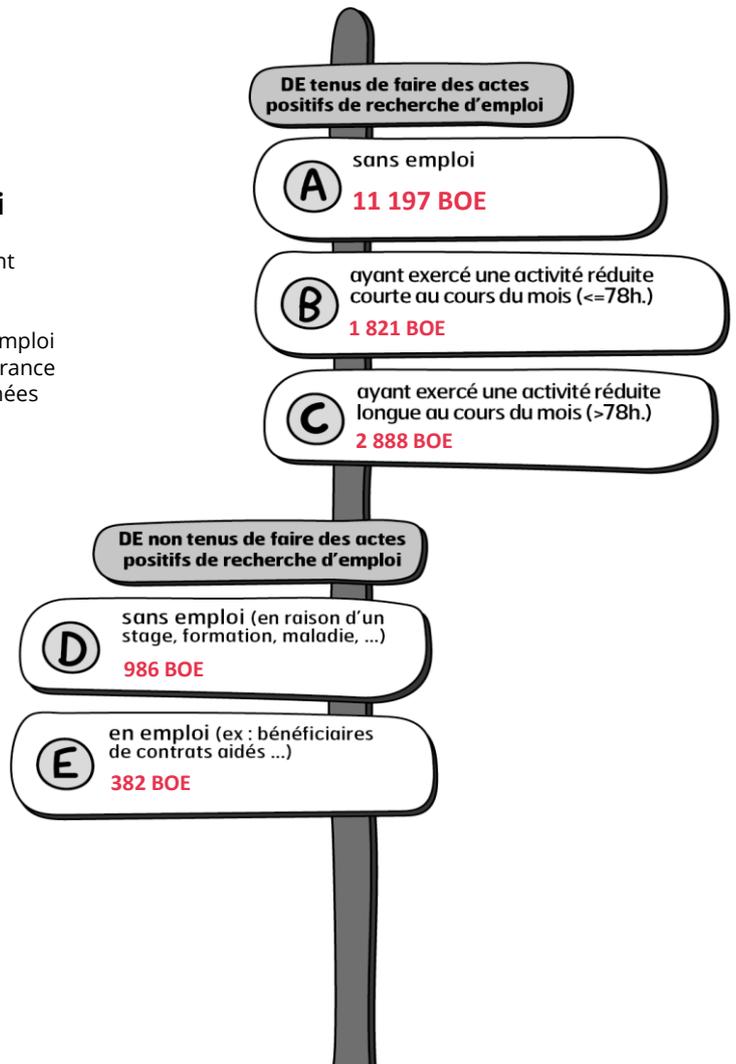
Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à France Travail sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fonction de catégories.

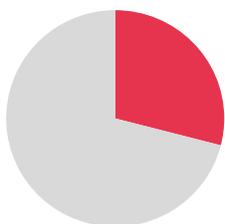
DE : demandeurs d'emploi

BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



29%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

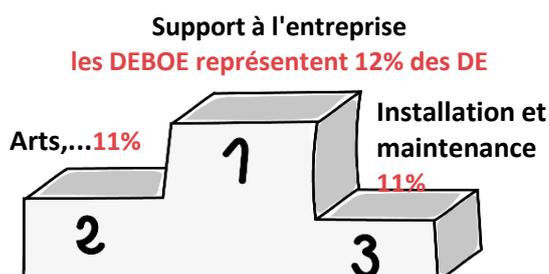
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
51%	 FEMMES	52%
53%	50 ANS ET + 	27%
22%	NIVEAU < CAP	17%
35%	 BAC ET +	50%
42%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	33%
56%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	45%
25%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	17%
862 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	653 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 20% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 19% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	TRANSPORT ET LOGISTIQUE 11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE

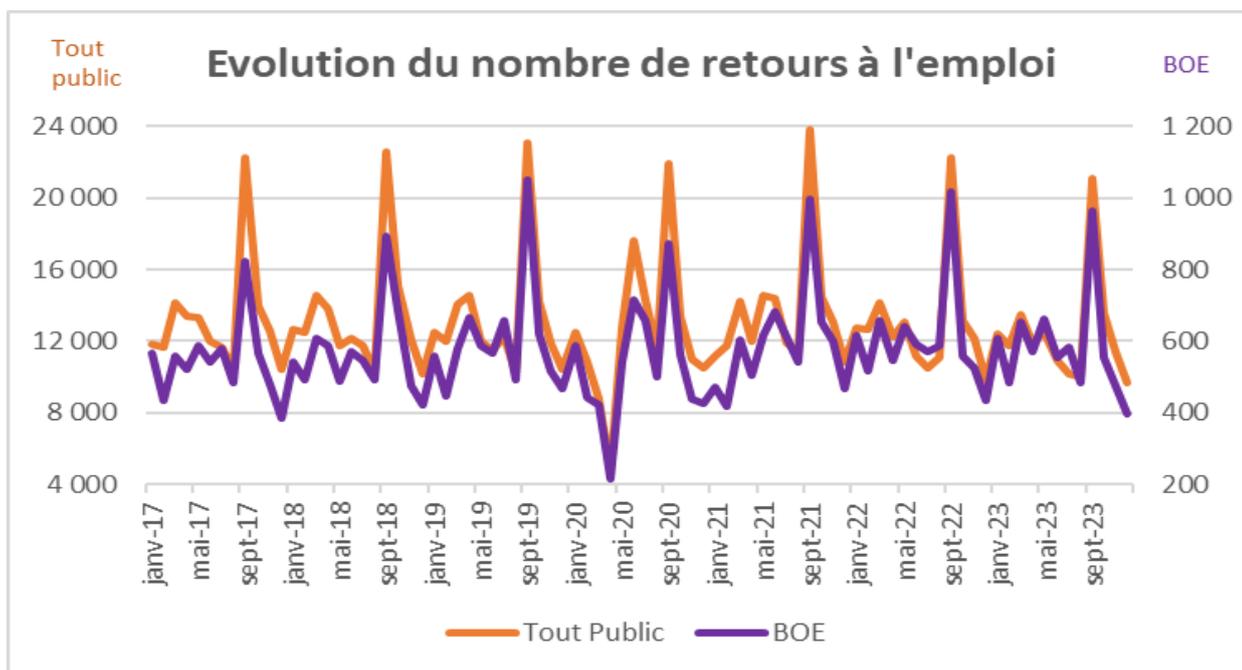


NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 8% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Année 2023 Evolutions 2023/2022

Tout public	148 836	-4%
BOE	6 985	-4%
% BOE	4,7%	

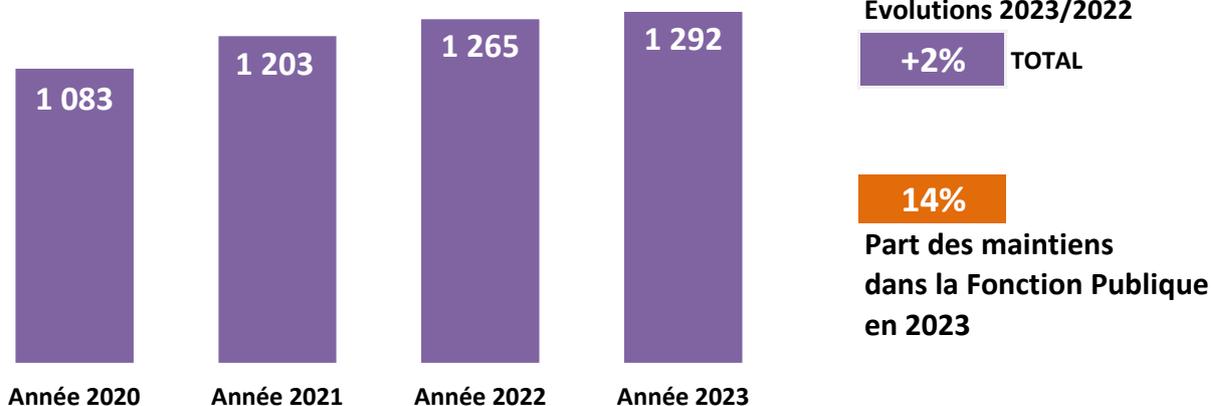
Lecture : en 2023, 148 836 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 6 985 BOE, soit 4,7% du total

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

	REGION	France
FEMMES	62%	61%
50 ANS ET PLUS	43%	47%
BAC ET +	63%	64%
HANDICAP MOTEUR	54%	58%
MALADIES INVALIDANTES	21%	19%
HANDICAP AUDITIF	9%	12%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	44%	49%
20 SALARIES ET +	70%	70%

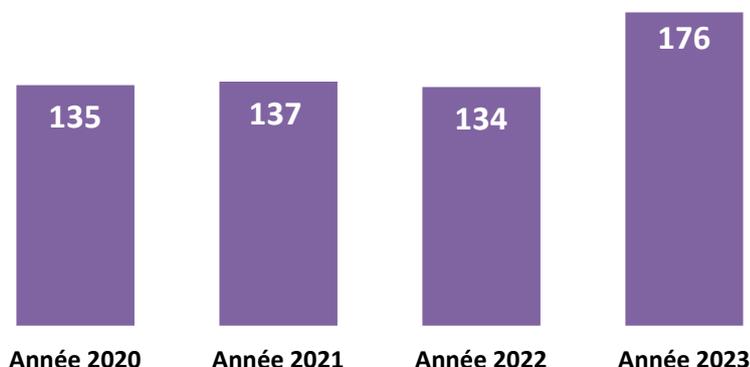


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2023.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2023/2022

+31%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

47%

FEMMES

27%

50 ANS ET +

48%

BAC ET +

Les contrats aidés

Année 2023 - Dares

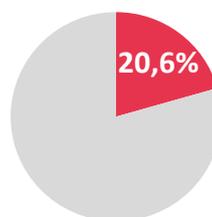
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

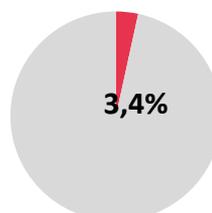
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 242 PEC pour les BOE

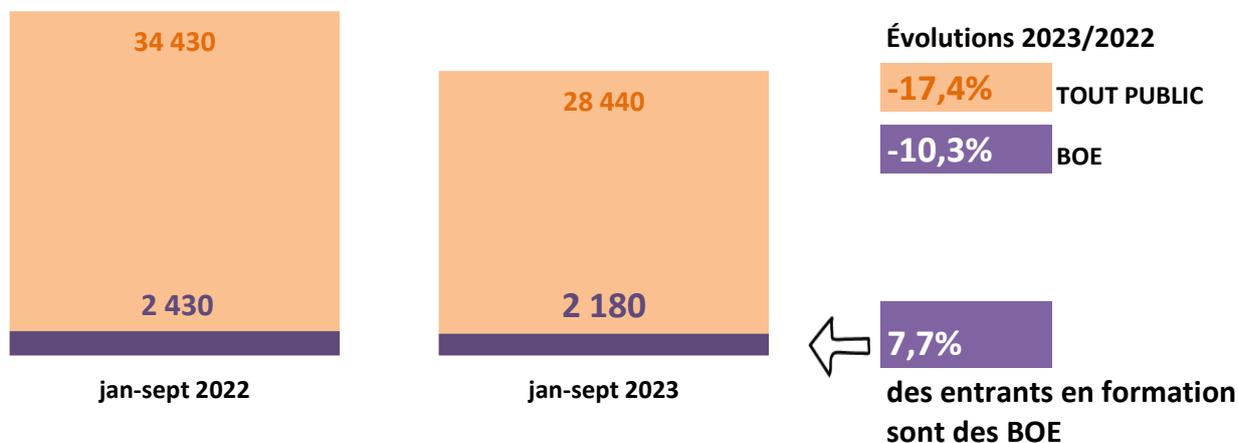
(en 2022, la part était de 15,5%)

PART DES BOE DANS LES CIE EN RÉGION



= 25 CIE pour les BOE

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTERISTIQUES DES DEBOE ENTRES EN FORMATION EN 2023

	REGION	France
FEMMES	52%	53%
50 ANS ET PLUS	37%	39%
BAC ET +	39%	43%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	27%	27%

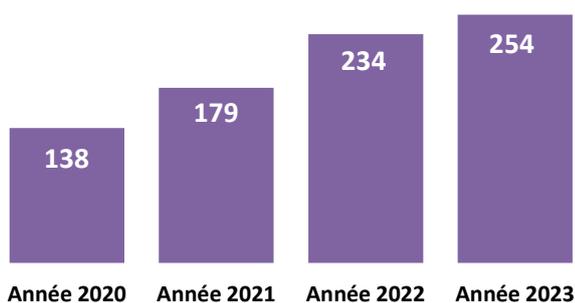
Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

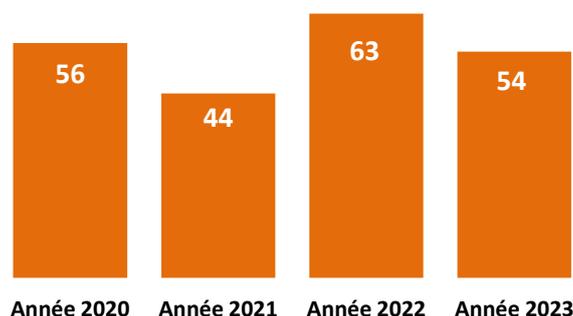


Évolutions 2023/2022

+9%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2023/2022

-14%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

FEMMES	32%
BAC ET +	24%
- DE 18 ANS	38%
AGE MOYEN	22 ans
20 SALARIÉS ET +	31%
- DE 10 SALARIÉS	52%

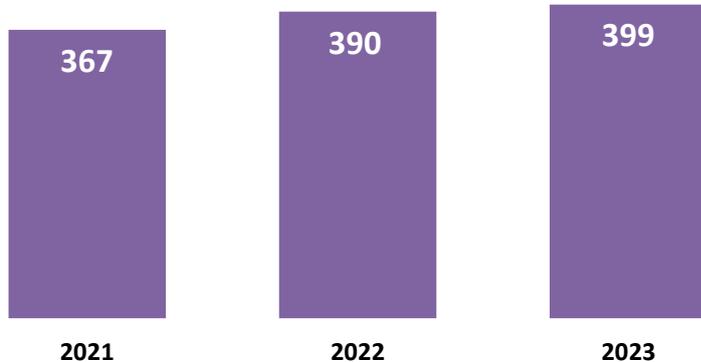
RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

43%	FEMMES
21%	BAC ET +
46%	45 ANS ET +
40 ans	AGE MOYEN
38%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

11

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2023/2022

+2%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité (à fin déc. 2023)

399



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2023)

REGION France

	REGION	France
FEMMES	25%	30%
50 ANS ET PLUS	59%	66%
BAC ET +	28%	30%
HANDICAP MOTEUR	28%	34%
HANDICAP MENTAL	22%	19%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	29%	31%
20 SALARIES ET +	39%	35%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2023)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	333	+19%
FRANCE ENTIERE	8 902	+16%
% REGION	3,7%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2023)

	REGION	France
FEMMES	38%	39%
MOINS DE 26 ANS	29%	26%
TROUBLES DU PSYCHISME	39%	37%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	11%	20%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	19%	15%
TROUBLES COGNITIFS	11%	15%
DEFICIENCES MOTRICES	5%	6%
AUTRES DEFICIENCES	14%	7%
NON PRECISE	0%	0%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2023)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	47%	48%
DONT FONCTION PUBLIQUE	25%	23%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

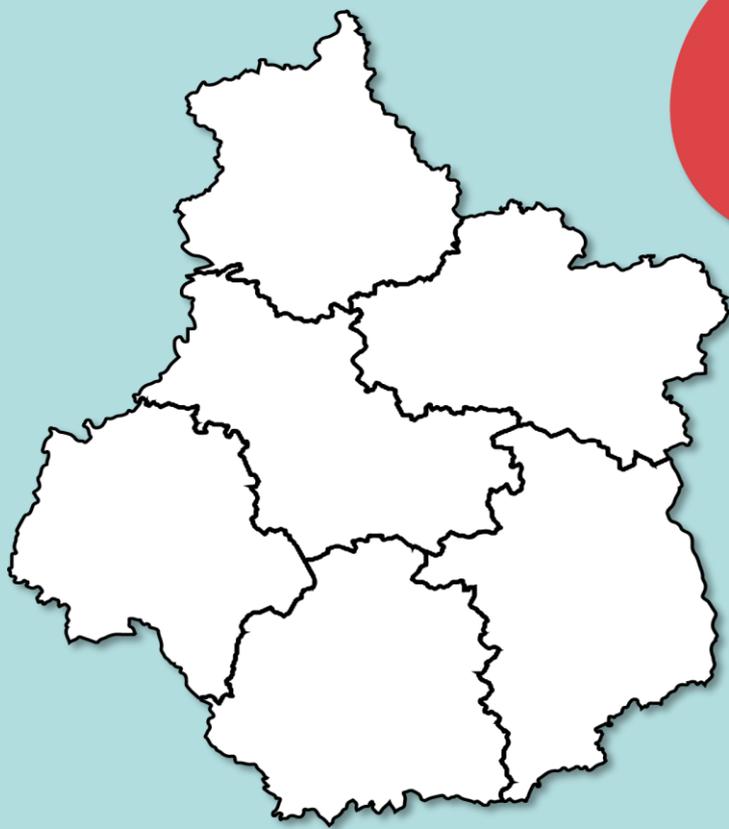
La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur trois y répondent.

En 2023, près de 1 200 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap et pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2023

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	947	20 708	240	4 990
Taux de réponse	51%	49%	31%	32%
SATISFACTION GLOBALE	98%	98%	97%	98%
dont % tout à fait satisfait	81%	84%	71%	73%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	95%	96%	97%	98%
dont % tout à fait utile	71%	72%	70%	71%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	76%	77%	82%	82%
dont % très facile	19%	22%	22%	18%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	94%	94%	95%	92%
dont % tout à fait satisfait	65%	67%	66%	58%



DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	474 413	+4,3%	5 449 253	+0,9%	8,7%	128 704	27%
REGION	15 906	+4,9%	195 099	-0,4%	8,2%	4 550	29%
18-Cher	1 911	-2,8%	21 601	-3,7%	8,8%	821	43%
28-Eure-et-Loir	2 524	+12,9%	32 054	+0,4%	7,9%	731	29%
36-Indre	1 653	+7,3%	14 894	-3,7%	11,1%	422	26%
37-Indre-et-Loire	3 482	+0,5%	48 233	-0,1%	7,2%	1 003	29%
41-Loir-et-Cher	2 531	+3,2%	22 971	-1,0%	11,0%	670	26%
45-Loiret	3 805	+8,4%	55 346	+1,4%	6,9%	903	24%

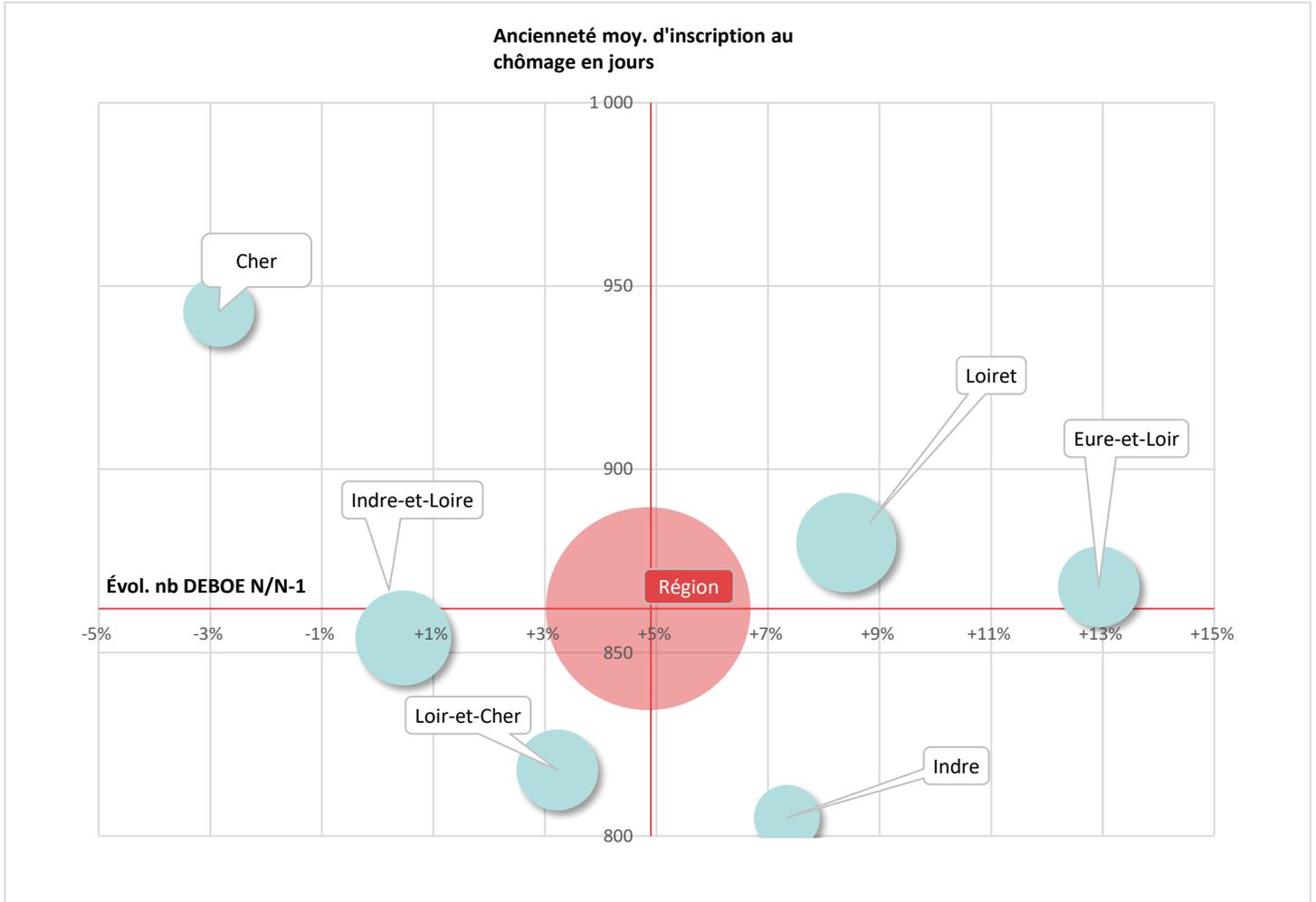
* Lecture : au niveau national, 128 704 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 27% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	826	-48	634	-26	+192
REGION	862	-67	653	-22	+209
18-Cher	943	-75	686	-24	+257
28-Eure-et-Loir	868	-55	651	-13	+217
36-Indre	805	-122	647	-33	+158
37-Indre-et-Loire	854	-50	657	-14	+197
41-Loir-et-Cher	818	-52	670	-25	+148
45-Loiret	880	-70	633	-26	+247

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 826 jours, soit 192 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Transport et logistique	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	113 677	24%	88 609	19%	49 755	10%
REGION	3 252	20%	3 099	19%	1 741	11%
18-Cher	407	21%	364	19%	189	10%
28-Eure-et-Loir	545	22%	457	18%	267	11%
36-Indre	366	22%	302	18%	195	12%
37-Indre-et-Loire	731	21%	671	19%	362	10%
41-Loir-et-Cher	505	20%	513	20%	252	10%
45-Loiret	698	18%	792	21%	476	13%

* Lecture : au niveau national, 24% des DEBOE soit 113 677 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Année 2023 - Agefiph

17

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	5 243	+19%	115	47%	34%	62%
REGION	176	+31%	111	47%	27%	48%
18-Cher	28	+87%	147	44%	13%	58%
28-Eure-et-Loir	16	+14%	63	33%	50%	60%
36-Indre	20	+33%	121	50%	17%	50%
37-Indre-et-Loire	40	+14%	115	43%	36%	36%
41-Loir-et-Cher	24	+100%	95	56%	19%	71%
45-Loiret	48	+12%	126	46%	35%	32%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2023 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	4 703	1 045
REGION	253	54
18-Cher	36	11
28-Eure-et-Loir	28	2
36-Indre	40	9
37-Indre-et-Loire	56	21
41-Loir-et-Cher	44	9
45-Loiret	49	2



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie